

Sécurité, Démocratie et Villes : le Manifeste d'Aubervilliers et Saint-Denis

Au moment où l'Europe et le monde traversent une crise économique qui risque de mettre en cause les acquis sociaux et culturels du vingtième siècle, les autorités locales, les institutions et des représentants de la Société Civile, réunis à Aubervilliers et Saint –Denis sous l'égide de l'Efus veulent réaffirmer, en se basant sur les faits, que les politiques sociales de prévention sont efficaces en termes de lutte contre la violence et la criminalité. Il nous faut rappeler que la prévention est moins coûteuse que d'autres politiques et donc non seulement humainement mais aussi économiquement plus efficiente.

C'est ce qui a amené l'Efus à choisir « le futur de la prévention » comme thème de la cinquième conférence internationale à Aubervilliers et Saint-Denis après Montréal, Barcelone, Paris, Naples, et Saragosse, durant laquelle plus de 900 personnes, dont des représentants de 200 villes de 40 pays et cinq continents se sont réunis les 12, 13 et 14 décembre 2012.

Cette conférence s'est conclue par l'adoption d'un Manifeste, publié ci-après et qui sera complété par des recommandations concrètes issues des ateliers thématiques de la conférence.

Loin d'être un compte-rendu de la conférence, ce Manifeste exprime les conclusions et des principes défendus par les participants et permet d'identifier le Forum comme une communauté de principes et de valeurs. Il est conçu pour être une source d'appui, de soutien et d'inspiration pour les collectivités locales dans la conception et promotion de leurs politiques de sécurité. Il a également vocation à porter la voix des villes, auprès des institutions nationales, européennes et internationales.

Il s'appuie notamment sur :

- La Déclaration de Delhi sur la Sécurité des femmes « Bâtir des villes et des communautés inclusives », Femmes et Villes International, Novembre 2010, Delhi ;
- La Charte de Leipzig sur la ville durable européenne, mai 2007, Leipzig ;
- Sécurité, Démocratie et Villes, Manifeste de Saragosse, 2006 ; Manifeste de Naples, 2000, Forum Européen pour la Sécurité Urbaine ;
- Charte d'Aalborg sur le développement durable, Nations Unies, 1994 & 2004, Aalborg ;
- Les Lignes directrices de l'ONU relatives à la prévention de la criminalité, Nations-Unies, 2002 ;
- La Charte européenne des droits de l'Homme dans la ville, mai 2000, Saint Denis ;
- La Charte urbaine européenne, Congrès des Pouvoirs locaux et régionaux, 1992

L'Europe défiée

Les défis de notre avenir écologique, social, économique et financier nous sont posés dans un environnement mondial bouleversé.

L'Europe est soumise à des déséquilibres et des inégalités, et en particulier une explosion du chômage, dont le cumul plonge les citoyens européens dans un état d'anxiété fragilisant le lien social et la confiance dans l'avenir. Face à la globalisation mal maîtrisée et dont les opportunités ne sont pas toujours exploitées, l'Europe a tendance à se fragmenter et à se replier sur elle-même. En son sein, la crise menace la cohésion sociale, la solidarité, et fait émerger égoïsme et individualisme.

Le sentiment d'insécurité n'a jamais été aussi fort et la relation du citoyen avec le politique est empreinte de méfiance. Sa capacité à changer le cours des événements est vivement contestée.

La criminalité organisée et financière, relativement absente des préoccupations des politiques publiques, représente une menace sur les équilibres sociaux et sur nos acquis démocratiques.

L'Europe n'est pas au rendez-vous de ces défis parce que son projet social, économique et politique ne correspond pas suffisamment aux attentes des citoyens et ne facilite pas leur adhésion.

Bien qu'apportant des progrès considérables, en premier lieu la paix depuis 65 ans, l'Europe ne bénéficie pas d'un fort sentiment d'appartenance de ses citoyens, ce qui ne permet pas un investissement collectif.

Le risque de l'autoritarisme

Face à ces défis, le risque est grand de ne s'attaquer qu'aux manifestations les plus visibles de ces déséquilibres : misère, émeutes urbaines, trafics d'êtres humains, développement de conduites addictives, violences entre hommes et femmes, violence des jeunes, incivilités.

A court terme, une réponse autoritaire peut sembler présenter l'avantage, pour les pouvoirs publics, de la visibilité. Sur le long terme, cette voie coûte cher socialement, économiquement et risque de compromettre gravement notre système de droits et libertés.

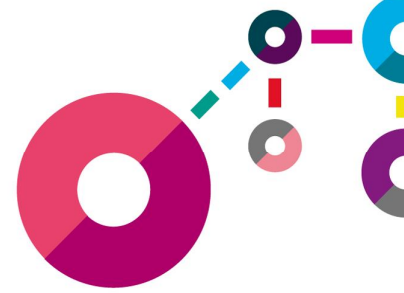
Raison garder

La prise en compte des défis sociaux, économiques, écologiques de notre futur proche nous oblige à intégrer dans nos décisions le court et le long terme ; à nous réinterroger sur nos priorités ainsi que sur nos modes d'actions, et nous offre l'opportunité d'innover.

Le débat démocratique, nourri par la science et la connaissance, nous fait mieux mesurer les conséquences financières et économiques de nos décisions pour notre futur.

Nos réactions aux désordres actuels doivent suivre cette voie difficile et exigeante. La sécurité doit plus que jamais se construire sur l'équilibre entre la sanction et la prévention. Les villes doivent veiller à ce que les pouvoirs publics agissent avec cohérence face aux plus petits comme aux plus grands faits de délinquance.





Le choix de la prévention

En choisissant de centrer les travaux de leur conférence sur le futur de la prévention, les villes de l'Efus privilégient la dynamique de l'optimisme contre la logique paralysante de la peur. En refusant le fatalisme d'une conjoncture de crise, il nous appartient d'identifier et d'investir des marges de manœuvre et des possibilités de développement.

Le choix de la prévention est revendiqué comme une option rationnelle, stratégique et bénéficiant du meilleur rapport coût / bénéfice. Dans le contexte de restrictions et restructurations budgétaires qui s'imposent pour les années à venir, les acteurs de la sécurité allient créativité et pragmatisme accrus. La recherche de l'efficacité renforce l'importance du partenariat et de la complémentarité fonctionnelle des acteurs, publics et privés, autour d'un projet collectif.

Sécurité et développement durable

En application de la Charte d'Aalborg, les villes de l'Efus souhaitent une haute qualité de vie pour tous. Elles refusent la gestion de la sécurité dans l'urgence et favorisent une politique s'inscrivant dans la durée.

Elles privilégient ainsi la prévention afin de garantir aux générations futures la sécurité comme droit fondamental et élément indispensable de la qualité de vie dans la ville.

Le citoyen au cœur

Les politiques de sécurité doivent être pensées et conçues autour des besoins individuels ou collectifs du citoyen et non pas en fonction des institutions publiques. Pour ce faire, la participation est un principe transversal d'action, permettant d'associer la société civile à toutes les étapes de la conception, de la mise en œuvre et de l'évaluation des politiques.

La prévention du futur ne peut se concevoir et se réaliser qu'avec une pleine participation de la jeunesse, trop souvent stigmatisée et victime de violences. Il faut redonner des objectifs et des moyens d'expression concrets au projet politique commun qui unit les citoyens européens. Cette citoyenneté active passe par l'appropriation de la sécurité par chacun, notamment au travers d'une éducation à la légalité et d'un partage des valeurs de justice et de démocratie.

Une politique éclairée

Toute politique doit prendre en compte l'état des connaissances techniques, scientifiques et créer les conditions de leur production.

Pour ce faire, les villes doivent se donner les moyens de s'assurer que leurs politiques soient déterminées et guidées par des données probantes, tant qualitatives que quantitatives, et non pas par des préjugés ou postures idéologiques. Elles s'engagent à évaluer systématiquement leurs actions de prévention, afin d'en accroître l'efficacité et ainsi faire entrer la prévention dans une nouvelle étape de professionnalisation.

Une Europe des villes

Les villes européennes se distinguent par l'existence d'espaces publics partagés par divers groupes de population. Elles doivent préserver et développer cette qualité urbaine. Priorité est donnée à la création de liens sociaux et conviviaux : la sécurité ne cherche pas à éloigner les citoyens les uns des autres mais bien à créer des espaces dans lesquels la sécurité de tous est assurée. L'espace public incarne la cohésion sociale et symbolise la relation entre le citoyen et la ville.

Les institutions européennes et nationales reconnaissent aujourd'hui les villes comme des partenaires indispensables. Au plus proche des citoyens, elles cumulent compétences de solidarité, de prévention mais aussi de sanction, et un savoir-faire dans la gestion des problèmes quotidiens. La répartition des moyens financiers et humains doit refléter le partage de compétences et reconnaître les partenariats et collaborations entre les États, les villes et la société civile.

Les villes du "Vivre ensemble"

Les villes défendent une Europe ouverte au monde, dans le respect des règles et des lois, et tirant pleinement bénéfice de la diversité des populations.

Les villes expriment leur volonté de construire la sécurité comme un bien commun, basé sur le respect des droits fondamentaux, et qu'il faut garantir dans l'espace public comme dans l'espace privé, investis par les individus comme par les groupes.

Cette sécurité est complexe et doit se fonder sur le partenariat. Elle est conçue et mise en œuvre par l'alliance des politiques de prévention, de sanction et de solidarité. La promotion du droit des femmes et de l'égalité entre les sexes doit être systématique et constante. Des politiques volontaristes favorisant le vivre ensemble et la convivialité sont vitales pour nos sociétés autrement tentées par le repli, la fermeture.

C'est une ville plus juste qui rendra la ville plus sûre.

